



# Conseil économique et social

Distr. générale  
2 décembre 2021  
Français  
Original : anglais

---

## Commission de statistique

### Cinquante-troisième session

1<sup>er</sup>-4 mars 2022

Point 4 e) de l'ordre du jour provisoire\*

Questions soumises pour information : registres des entreprises

## Rapport du Groupe de Wiesbaden sur les registres des entreprises

### Note du Secrétaire général

Conformément à la décision 2021/224 du Conseil économique et social et à la pratique établie, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre le rapport du Groupe de Wiesbaden sur les registres des entreprises, dans lequel le Groupe présente une synthèse des conclusions de sa vingt-septième réunion, tenue en ligne en septembre 2021. La Commission est invitée à prendre note de ce rapport, qui est présenté pour information.

---

\* [E/CN.3/2022/1](#).



## Rapport du Groupe de Wiesbaden sur les registres des entreprises

### I. Introduction

1. Le Groupe de Wiesbaden sur les registres des entreprises est un groupe d'étude qui a été établi par la Commission de statistique de l'Organisation des Nations Unies. De même que les autres groupes d'étude de l'ONU, il repose sur la participation active des représentantes et représentants qui le composent, auxquels il offre une plateforme d'échange de vues et de données d'expérience concernant la création, la tenue et l'utilisation de registres statistiques des entreprises. Le Groupe de Wiesbaden s'intéresse aux questions théoriques et aux questions de méthode liées à l'utilisation des registres statistiques des entreprises et à la définition et à l'application des meilleures pratiques relatives à l'établissement de ces registres. Il encourage le recours à une approche plus intégrée des statistiques économiques structurelles en examinant la manière dont les registres des entreprises sont déjà utilisés et dont ils pourraient l'être pour recueillir et intégrer des données et produire et diffuser des statistiques.

2. Le Groupe de Wiesbaden, qui a été établi en 1986 sous le nom de Table ronde internationale sur les bases d'enquêtes-entreprises, s'est réuni pour la première fois à Ottawa, en 1986. Il a pris le nom qu'on lui connaît actuellement à la suite de sa vingtième réunion, tenue à Wiesbaden (Allemagne), en 2007, pour se mettre en conformité avec la convention de dénomination des groupes d'études de l'Organisation des Nations Unies et pour mieux refléter l'évolution du rôle des registres statistiques des entreprises, de plus en plus souvent utilisés en tant que référence principale dans le cadre de la production de statistiques économiques et considérés comme des sources d'information statistique à part entière.

3. On trouvera dans le présent rapport un aperçu des sujets examinés à la vingt-septième réunion du Groupe de Wiesbaden sur les registres des entreprises, qui a été organisée par l'Institut national de statistique et de géographie du Mexique (INEGI) et s'est tenue en ligne du 20 au 24 septembre 2021. Cette réunion devait initialement avoir lieu au Mexique, du 21 au 25 septembre 2020, mais le groupe directeur du Groupe de Wiesbaden a décidé de la reporter à 2021 et de l'organiser en ligne, compte tenu de la situation d'urgence sanitaire causée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

4. La vingt-septième réunion du Groupe de Wiesbaden s'est composée de huit sessions tenues entre le 20 et le 23 septembre et d'une session extraordinaire consacrée aux pays d'Amérique latine et des Caraïbes, le 24 septembre. La session extraordinaire a été organisée conjointement par l'Institut national de statistique et de géographie du Mexique et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) en vue de répondre aux questions particulières qui se posent dans la région, mettre en commun les bonnes pratiques relatives aux registres statistiques des entreprises et de renforcer les capacités de statistique dans la région. En moyenne, 140 personnes représentant 57 pays et 7 organisations internationales ont participé chaque jour à la réunion. Le format virtuel retenu a facilité la participation d'experts de nombreux pays. Les documents et exposés présentés sont disponibles sur la page correspondante du site Web de l'Institut<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Voir <https://www.inegi.org.mx/eventos/2021/wiesbaden/>.

## **II. Rapport du Groupe de Wiesbaden sur les registres des entreprises sur les travaux de sa vingt-septième réunion**

### **A. Première session, consacrée aux rapports d'activité nationaux**

5. Le Groupe de Wiesbaden a pour usage d'ouvrir ses réunions par un examen des rapports d'activité nationaux, qui sont établis par les participants à partir d'un modèle standardisé et donnent un aperçu des faits nouveaux intervenus au niveau national dans le domaine des registres statistiques des entreprises.

6. Afin de faciliter l'entreprise, l'Institut national de statistique et de géographie du Mexique a créé un système de formulaire numérique au moyen duquel les pays peuvent soumettre leur rapport d'activité en ligne et le verser dans une base de données, où il sera stocké et pourra être réutilisé. Par le passé, les rapports étaient publiés sur les sites Web des réunions du Groupe de Wiesbaden, ce qui n'était pas nécessairement pratique pour les utilisateurs. Sachant qu'il serait beaucoup plus facile d'accéder aux informations contenues dans l'ensemble des rapports si ceux-ci étaient systématiquement versés dans une base de données, il a été recommandé que la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat s'appuie sur la base de données créée par l'Institut national de statistique et de géographie du Mexique pour faire en sorte que ces informations puissent être consultées de manière centralisée.

7. La session a été dirigée par le Mexique, en sa qualité de pays hôte. Au total, 52 rapports ont été présentés. L'Europe affichait le taux de présentation de rapports le plus élevé (42,3 %). On a également enregistré un taux de réponse élevé parmi les pays des Amériques (38,5 %), ce qui s'explique par l'action menée par l'INEGI et la CEPALC en vue de renforcer les registres statistiques des entreprises dans les pays de la région.

8. Les principales conclusions présentées ont porté sur les sujets suivants : a) nombre de personnes employées dans les services chargés des registres statistiques des entreprises, b) principales utilisations faites des registres, c) année d'ouverture ou de refonte des registres, d) types et nombre d'unités d'observation, e) disponibilité de données géospatiales dans les registres, f) principaux progrès et faits nouveaux, g) plans pour l'avenir et h) principaux défis à relever.

9. La session a donné aux spécialistes des registres statistiques des entreprises venus du monde entier une occasion précieuse d'échanger des informations à jour sur les projets en cours et à venir visant à améliorer le processus de création, la tenue et l'utilisation des registres des entreprises.

### **B. Deuxième session, consacrée aux nouveaux défis dans le domaine des registres statistiques des entreprises**

10. La deuxième session, dirigée par la Division de statistique, s'est composée de cinq présentations mettant en avant l'importance cruciale que revêtaient les registres statistiques des entreprises pour la production de statistiques officielles, notamment dans les domaines de la démographie des entreprises et de l'entrepreneuriat, et la manière dont ils facilitaient l'établissement de la comptabilité nationale et la mesure de l'économie numérique. Ces registres ne servaient plus seulement à définir les échantillons de population à sonder, mais constituaient aujourd'hui une source directe d'informations permettant de produire des statistiques concernant les entreprises, de faciliter l'intégration de données tirées de sources multiples et de faciliter la

compilation de statistiques nouvelles. Les intervenants ont donné des exemples de la manière dont on pouvait utiliser les registres statistiques des entreprises pour produire de nouvelles statistiques, par exemple pour compiler des statistiques relatives à l'enregistrement de personnes morales, ou s'en servir comme outil d'intégration, dans le cadre de la mise en relation de microdonnées, afin d'examiner les effets de la transition numérique sur l'emploi et la productivité. Les pays ont fait part des problèmes auxquels ils faisaient face dans des domaines précis, par exemple des difficultés de méthode que soulevait le traitement des entreprises complexes, notamment la définition de règles de continuité adaptées à ces unités. Les participants ont estimé que le Groupe de Wiesbaden devrait se saisir de cette question, continuer de recueillir des données d'expérience sur le sujet et les mettre en commun et établir des orientations internationales communes sur le traitement statistique des entreprises complexes. Ont également été évoqués pendant la session d'autres questions liées en particulier à l'accès aux données administratives et au fait qu'il importait de collaborer avec les sources administratives afin de faciliter l'accès à leurs données et d'améliorer leur qualité.

### **C. Troisième session, consacrée aux innovations et aux nouveaux modes d'interaction avec les utilisateurs**

11. La troisième session a été dirigée par Eurostat et consacrée à la mise en commun de données d'expérience sur les nouvelles manières d'interagir avec les utilisateurs et de répondre à leurs besoins au moyen des registres statistiques des entreprises. Une série de documents ont été présentés sur les différentes manières dont on pouvait dériver des statistiques à partir des registres ou jeter un nouvel éclairage sur des phénomènes économiques pertinents par la mise en relation de microdonnées, ou encore créer de nouveaux outils grâce auxquels les utilisateurs pourraient mieux comprendre et mesurer la qualité des données administratives liées aux registres des entreprises, qui sont utilisées dans de nombreuses activités statistiques. Tous ont montré que les registres des statistiques des entreprises étaient de puissants moteurs de l'innovation au service des besoins des utilisateurs. Il est ressorti de la session que le renforcement des capacités de développement de méthodes, d'outils, de normes et d'indicateurs de qualité, grâce auquel on pouvait mieux exploiter toute la gamme d'utilisation des registres statistiques des entreprises, avait des effets bénéfiques multiples et permettait aux offices nationaux de statistique de livrer de nouveaux produits. Les débats ont montré qu'il serait utile de continuer à examiner les sujets dont il avait été question pendant la session et de mettre en commun les données d'expérience y relatives.

### **D. Quatrième session, consacrée aux nouveaux produits, nouvelles sources de données et utilisation de nouveaux outils d'informatique et d'analyse dans les registres statistiques des entreprises**

12. La quatrième session, dirigée par Statistics Netherlands, s'est composée de cinq présentations concernant des sujets variés et particulièrement ardues. Toutes ont porté sur des problèmes nouveaux découlant de l'évolution rapide de nos sociétés, caractérisées par des flux financiers et des chaînes de production de biens et services de plus en plus complexes et dans lesquelles la demande d'indicateurs économiques allait croissant. Les progrès constants des nouvelles technologies, auxquels s'ajoutaient les faits nouveaux sur le plan politique et environnemental, l'émergence de nouvelles entreprises axées sur les services, la mondialisation toujours plus

poussée et même l'actuelle pandémie de COVID-19 avaient des conséquences majeures sur les économies du monde entier et leur description statistique.

13. Il est ressorti de ces présentations qu'il était éminemment utile d'analyser et de créer des produits innovants et des dynamiques nouvelles afin d'améliorer constamment la qualité des registres statistiques des entreprises et des statistiques relatives aux entreprises. C'est ainsi que l'on pourrait fournir aux sociétés, aux scientifiques et aux décideurs et décideuses les informations dont ils avaient besoin, dès aujourd'hui et à l'avenir. La session a donc été l'occasion de montrer que les registres des entreprises constituaient un référentiel solide à partir duquel décrire l'économie d'un monde en pleine évolution. Elle a aussi été l'occasion d'examiner une série de perspectives d'analyse concernant les nouveaux produits, les nouvelles sources de données et les nouveaux outils propres à ouvrir la voie à de nouveaux projets de collaboration, sous l'égide du Groupe de Wiesbaden.

#### **E. Cinquième session, consacrée à la mondialisation : les unités statistiques utilisées dans les registres statistiques des entreprises sont-elles les bonnes ?**

14. La cinquième session, présidée par l'Office national de statistique du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, a été consacrée à la question de savoir si les unités statistiques existantes étaient adaptées à la collecte de données relatives aux multinationales. En effet, le modèle d'activité de ces entreprises avait évolué, mais ce n'était pas le cas des unités statistiques qu'on leur appliquait. La session a été plus théorique que de coutume pour le Groupe et un seul document a été présenté. Elle a toutefois permis la tenue d'un débat de qualité sur l'importance que revêtaient la bonne définition et la bonne gestion des unités statistiques relatives au statut juridique des entreprises, deux tâches pour lesquelles le profilage est un préalable. Les membres du Groupe se sont mis d'accord sur le fait qu'il fallait approfondir les travaux dans ce domaine, en particulier dans le cadre des forums internationaux qui s'intéressaient aux questions liées à la mondialisation.

#### **F. Sixième session, consacrée au profilage et aux grands groupes : aspects pratiques de l'enregistrement des multinationales dans les registres statistiques des entreprises**

15. La sixième session a été dirigée par l'Office fédéral allemand de la statistique. Les participants ont estimé que le terme « multinationales » lui-même manquait de précision et que dans le contexte de la mondialisation, il recouvrait à la fois l'unité « groupe d'entreprises » et l'unité « entreprises ». Ces types d'unités avaient beau avoir pris de plus en plus de place dans les registres des entreprises du monde entier au cours des vingt dernières années, leur traitement n'était pas chose aisée. Il était grand besoin d'harmoniser les méthodes et les procédures utilisées, de coordonner les activités et de mettre en commun les données d'expérience pratique et les connaissances disponibles sur le sujet. La session s'est composée de quatre présentations, dont deux faites par des organisations internationales et deux par des représentants de pays. Les intervenants ont décrit en détail les besoins évoqués plus haut et multiplié les points de vue pour une bonne vue d'ensemble du sujet à l'examen. Ils ont notamment montré comment les différents pays profilaient les entreprises et représentaient fidèlement la structure de groupes d'entreprises. La session a donc porté à la fois sur des questions de méthode et sur les outils et les données. Il a également été question de la stratégie à retenir pour coordonner une série d'initiatives lancées en vue de répondre aux défis de la mondialisation. Les participants ont mis en avant la grande utilité que revêtaient les registres des entreprises à cet égard et

conclu que le Groupe de Wiesbaden devrait approfondir la question lors de ses futures réunions et que les connaissances et données d'expérience des uns et des autres pouvaient être mises en commun dans l'intervalle, dans le cadre de relations bilatérales.

### **G. Septième session, consacrée à la qualité et à la couverture statistique**

16. La septième session, présidée par l'Office fédéral suisse de la statistique, était articulée autour de cinq présentations. Elle a porté sur une série de questions intéressantes la qualité et la couverture statistique des registres statistiques des entreprises. Les participants ont estimé que la qualité des statistiques économiques dépendait directement de celle des registres des entreprises. Par ailleurs, un certain nombre de critères bien connus définissaient les normes de qualité auxquelles ces registres devaient répondre pour satisfaire les utilisateurs.

17. Trois des présentations décrivaient la manière dont des offices nationaux de statistique et Eurostat avaient reconfiguré leurs procédures de traitement et assuraient le suivi de la qualité des données. Les deux autres concernaient des projets de coopération internationale portant sur l'utilité des registres des entreprises dans d'autres domaines, par exemple l'économie numérique, et sur le modèle de maturité des registres statistiques des entreprises.

18. Ces données d'expérience ont démontré une nouvelle fois toute l'importance que revêtait la question de la qualité et de la couverture statistique, tout particulièrement à l'heure d'une économie numérique en croissance, dans laquelle circulaient, sans qu'on les voie, des volumes gigantesques de données. Les participants ont conclu que les registres statistiques des entreprises devaient être adaptés à ces changements le plus rapidement possible afin que les utilisateurs puissent y trouver des informations de qualité sur les unités statistiques et les sources qui y étaient utilisées. C'était aussi l'une des leçons à retenir de la crise de la COVID-19. Les registres statistiques des entreprises s'étaient encore davantage imposés comme un élément central des statistiques économiques, et les indicateurs de qualité, comme un aspect crucial de la tenue et du développement des registres. C'est pourquoi il fallait se pencher à nouveau sur la question de la confidentialité des informations qui y étaient publiées et être plus transparents sur la qualité de leur contenu. En conclusion, la question de la qualité n'était pas nouvelle pour le Groupe de Wiesbaden, mais il était essentiel que celui-ci continue à l'examiner.

### **H. Huitième session, consacrée à l'utilité des informations géospatiales**

19. Dans le cadre de la huitième session, présidée par l'Institut national de statistique et de géographie du Mexique, les pays ont pu présenter la manière dont ils avaient conçu des produits statistiques répondant aux besoins d'utilisateurs à partir d'informations géospatiales tirées de registres statistiques des entreprises ou accessibles par leur intermédiaire. Selon les informations présentées dans les 52 rapports d'activité nationaux, environ 55 % des pays avaient intégré des informations géospatiales concernant les unités économiques recensées dans leur registre statistique des entreprises, mais les quelque 45 % restants ne l'avaient pas encore fait. Il importait donc d'inciter les pays à intégrer ces informations dans leur registre statistique des entreprises, ou du moins à faire en sorte qu'elles puissent être obtenues dans un autre registre qui lui serait relié.

20. Deux présentations ont été faites pendant la session : la première, par le Portugal, qui a indiqué qu'il était possible de caractériser et d'étudier les entreprises,

mais aussi la dynamique sociale, ainsi que le contexte géographique, dans laquelle leurs activités s'inscrivaient ; la deuxième, par le Mexique, qui a présenté un nouveau produit statistique basé sur le Registre statistique national des unités économiques (*Directorio Estadístico Nacional de Unidades Económicas*), qu'il avait lancé en 2009. Grâce à ce nouveau produit, il a été possible d'intégrer au Registre une couche de données permettant de recenser les établissements exerçant des activités essentielles, selon les critères définis à cet égard par le Gouvernement mexicain.

21. Les participants ont conclu que la possibilité de combiner des informations géospatiales et d'autres données versées dans les registres statistiques des entreprises, d'une part, et les progrès des outils géographiques et informatiques, d'autre part, ouvrirait la voie à la création d'une multitude de produits répondant aux besoins des utilisateurs.

## **I. Session extraordinaire consacrée aux pays d'Amérique latine et des Caraïbes**

22. La session, dirigée par la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et consacrée aux questions intéressant les pays de la région, avait pour but d'inciter ceux qui n'appartenaient pas déjà au Groupe de Wiesbaden à le rejoindre et à tirer parti des meilleures pratiques relatives aux registres des entreprises mises en commun lors de ses réunions.

23. Sept exposés ont été faits : a) Statistics Netherlands a présenté le modèle de maturité des registres statistiques des entreprises établi par le Comité d'experts chargé des statistiques relatives aux entreprises et au commerce ; b) la CEPALC, les conclusions tirées de 18 rapports d'activité de pays de la région ; c) les offices nationaux de statistique du Chili et du Pérou, les progrès accomplis dans le cadre du projet qu'ils mènent en coopération avec la Bolivie (État plurinational de) et la Colombie en vue de la création d'un système de registre statistique permettant d'exploiter des données administratives ; d) l'Institut national de statistique et de géographie du Mexique et le Département administratif national de statistique de la Colombie, le document de méthode sur les registres administratifs économiques établi en vue d'aider les pays d'Amérique latine et des Caraïbes à mettre au point des systèmes de registres administratifs économiques fondés sur leurs registres statistiques des entreprises respectifs ; e) l'Institut national de statistique et de recensement du Costa Rica et l'Institut jamaïcain de statistique ont parlé des progrès qu'ils avaient faits dans l'établissement de leurs registres statistiques des entreprises respectifs ; f) l'Institut brésilien de géographie et de statistique a présenté les indicateurs relatifs à la démographie des entreprises qu'il produisait.

24. En conclusion, les pays de la région ayant répondu présent avec enthousiasme, il importait de continuer à lancer des initiatives de ce genre à l'occasion des futures réunions du Groupe de Wiesbaden.

25. L'Institut national de statistique et de géographie du Mexique, qui assure la présidence du Groupe de Wiesbaden, s'était rapproché de plusieurs organismes nationaux de statistique en vue de trouver le lieu qui accueillerait la 28<sup>e</sup> réunion du Groupe.

## **III. Mesures que la Commission de statistique est invitée à prendre**

26. **La Commission de statistique est invitée à prendre note du présent rapport.**